

Acide butyrique

L-A-T-N

Danger



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n°	: 106 091
Nom commercial	: Acide butyrique
Identification de la société	: JEULIN SA T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: 01 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE : C; R34

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)

Classe de danger et code de catégorie

• Dangers pour la santé : Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger (CLP : Skin Corr. 1B)

Etiquetage

• Pictogramme(s) de danger



• Mention d'avertissement

: Danger

• Mention de danger

: H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

• Conseils de prudence

- Généraux

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.

- Prévention

: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

- Intervention

: P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P303+P361+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Révision nr : 2

Date : 22 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 23 / 6 / 2004

Acide butyrique

L-A-T-N

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Acide butyrique	: 100 env. %	107-92-6	203-532-3	607-135-00-X	----- C; R34 ----- Skin Corr. 1B (H314)

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : **Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs.**
En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Prévention** : Conserver à l'abri de la chaleur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Conserver à l'écart de :**
- Oxydants forts.
 - Dioxyde de carbone.
 - Poudre.
 - Mousse.
- Moyens d'extinction** : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone. Voir également les réactions dangereuses § 10.
- Adéquats** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Risques particuliers** : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone. Voir également les réactions dangereuses § 10.
- Protection contre l'incendie** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Procédures spéciales** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Mesures techniques** : Evacuer et restreindre l'accès.
- Précautions individuelles** : **Ne pas respirer les vapeurs.**
- Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.**
- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027).

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

Acide butyrique**L-A-T-N****6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE (suite)**

Neutraliser les épandages à l'aide d'agents neutralisants tels que la chaux ou la soude diluée.

Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.

Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.

Manipulation

: Porter un vêtement de protection approprié.

Eviter toute exposition inutile.

Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.

Stockage

: Après utilisation bien fermer le couvercle.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**Protection individuelle****- Protection respiratoire**

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières. Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Nom chimique**

: acide butyrique ; acide butanoïque ; acide n-butyrique ; acide n-butanoïque.

Etat physique

: Liquide.

Couleur

: Incolore.

Odeur

: Désagréable.

pH

: (20°C) : 3 10g/LH2O

Poids moléculaire

: 88.11

Point de fusion [°C]

: -8 / -6

T°d'ébullition initiale [°C]

: 162-165

Densité

: (20°C): 0,96

Pression de vapeur [hPa]

: (20°C): 0,56

Acide butyrique
L-A-T-N
9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Viscosité	: (20 °C): 1,65 mPa.s
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : soluble Ethanol. (20 °C) : soluble Ether. (20 °C) : soluble
Point d'éclair [°C]	: 72
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 440
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 2
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 12,3
Log P octanol / eau à 20°C	: 0,79

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Matières à éviter	: Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...) Bases fortes.
Réactions dangereuses	: Réagit violemment avec : Oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	: Monoxyde de carbone.
Polymerisation dangereuse	: Ne se produira pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
Toxicité aiguë

- Inhalation	: Peut être nocif par inhalation. Vapeurs / poussières / aérosols très corrosifs pour le tractus respiratoire et les membranes muqueuses. L'inhalation du produit peut provoquer une pneumonie de nature chimique. Un oedème respiratoire et une hémorragie.
- Cutanée	: Provoque des brûlures. Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.
- Oculaire	: Très corrosif pour les yeux. Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.
- Ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. L'ingestion provoque une corrosion sévère pouvant conduire à une destruction des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Hémorragie digestive, perforations gastriques et oesophagiennes, nécrose et acidose métabolique, sténose digestive.
- Autre	: L'exposition peut provoquer toux, sécrétions des muqueuses, essoufflement, oppression. Difficultés respiratoires. Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux. Des concentrations excessives peuvent provoquer une dépression nerveuse, des maux de tête et des faiblesses allant jusqu'à la perte de conscience. Maux de tête. Organes cible(s) :



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 6

Révision nr : 2

Date : 22 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 23 / 6 / 2004

Acide butyrique

L-A-T-N

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)

	Sang. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 2940
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: 509
Inhalation (rat) CL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: Aucune donnée disponible.
Irritation de la peau (lapin)	: Brûlures.
Irritation des yeux (lapin)	: Brûlures.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	
Effets mutagènes	: Les données disponibles concernant le potentiel mutagène de ce produit sont contradictoires. Un complément de recherche est nécessaire. Observer toutes les précautions d'usage et éviter l'exposition.
- Ames test	: Les tests mutagéniques sont négatifs.
Autres informations toxicologiques	: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Eviter le rejet dans l'environnement. Toxicité pour les bactéries : Ps. Putida CE10 : 51 mg/L/18h. Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 : 61,7 mg/L/24h. Toxicité pour les poissons : Leuciscus idus CL50 : 245 mg/L/48h Toxicité pour les algues : CE50 : 47 mg/L/72h.
Persistance et dégradabilité	: Aucune donnée disponible.
Potentiel de bio-accumulation	: Log P(o/w) < 1: Bioaccumulation pas à prévoir.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Biodégradation [%]	: Aucune donnée disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 6

Révision nr : 2

Date : 22 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 23 / 6 / 2004

Acide butyrique

L-A-T-N

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| - Proper shipping name | : UN 2820 ACIDE BUTYRIQUE, 8, III |
| - No ONU | : 2820 |
| - I.D. n° : | : 80 |
| Transport terrestre | |
| - ADR/RID | : Class : 8
Group : III |
| Transport par mer | |
| - Code IMO-IMDG | : UN 2820 Acide butyrique |
| - Classe | : 8 |
| - Groupe d'emballage | : III |
| Transport aérien | |
| - ICAO/IATA | : UN 2820 Butyric acid |
| - IATA - Classe ou division | : 8 |
| Groupe d'emballage IATA | : III |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Autres : Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

- Phrase(s) R : R34 : Provoque des brûlures.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

RENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document